



— Rapport
d'activité
2018 —



L'impact du réseau citoyen



Sommaire

● Le mot du comité	2
🎬 La revue de l'année	4
🔍 2018 sous la loupe	8
Une année de transition	9
Fédérer	10
Représenter	13
Accompagner	16
Assurer	18
💰 Rapports financiers	20
🚀 Enjeux, temps forts et perspectives	24
📖 Secrétariat permanent	27



Des extraits de la charte cantonale enrichissent cette brochure.
Pour la lire en intégralité, rendez-vous sur www.fclr.ch/charte-cantonale

Le mot du comité

Nos actions sont-elles à la hauteur des enjeux ?

Cette question préoccupe inmanquablement toute personne qui s'engage. A l'heure de tirer le bilan de l'année 2018, le Comité de la Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) n'échappe pas aux interrogations sur les résultats obtenus. Dans un contexte social et institutionnel en mutation constante, notre tâche est toujours plus complexe et passionnante. Heureusement, notre comité est composé de personnes très diverses et aux talents multiples.

L'année écoulée a été d'une incroyable richesse au niveau de la réflexion, puis de la construction et de la mise en œuvre de projets. Avec l'appui indispensable et bienveillant du Secrétariat permanent de la FCLR, nous persévérons dans la recherche d'une action cohérente, guidée par les principes de la charte cantonale, afin de fédérer, représenter et accompagner les associations membres de la fédération, et de leur assurer un soutien efficace. Dans tous ces axes, la FCLR est en train de récolter les fruits de son engagement en faveur du lien associatif. Les progrès sont manifestes : la validation des projets institutionnels (PI) avance bien, nous avons développé des outils modernes de participation et de communication, les formations proposées à nos membres connaissent un succès grandissant, et les diverses commissions permettent à plusieurs personnes extérieures au comité de contribuer à la réflexion et à la construction de projets.

L'année 2018 a aussi été marquée par l'élection au Conseil d'Etat de Thierry Apothéloz, qui a créé le Département de la cohésion





Le comité de la FCLR. De gauche à droite : Kete Flück, Pascal Thurnherr, Didier Roulet, Dominique Blanc, Anna Conti, Richard Noli, Jean-Marc Goy et Sonja Hanachi.

sociale. L'animation socioculturelle prend une place importante dans ce nouveau département, ce qui n'est pas une surprise, dans la mesure où le magistrat connaît particulièrement bien le domaine, pour avoir occupé quasiment toutes les fonctions au sein de la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe), de moniteur à vice-président. Monsieur Apothéloz a des attentes très précises envers la FASe. Il nous a fait part de ses souhaits quant à la manière dont la FCLR pourrait évoluer. La fédération est directement interpellée par le magistrat sur la pertinence de ses actions et la vitalité de la vie associative. D'ici à la prochaine Assemblée générale de la FCLR en 2019, le comité présentera donc aux membres les éléments d'information qui leur permettront de situer les enjeux et de prendre les orientations adéquates pour répondre à ces attentes, tout en demeurant fidèles aux valeurs de la charte cantonale : une animation par, avec et pour les habitant·e·s.

La tâche du comité de la FCLR est donc plus que jamais multidimensionnelle. Entre besoins du terrain et attentes de nos partenaires financeurs, il est souvent difficile de trouver un chemin praticable. Heureusement, nous pouvons nous appuyer sur l'engagement de nos membres, les valeurs de l'animation, et compter sur une équipe efficace et dévouée.

En cohérence avec ses valeurs, la FCLR adopte l'écriture inclusive et des choix écoresponsables pour ses publications. Elle a ainsi décidé d'imprimer ce rapport sur un papier entièrement recyclé, avec des encres à base d'eau. La FCLR a trouvé avec l'imprimerie du Moléson un interlocuteur animé de la même volonté, pleinement sensible à ses préoccupations, et qu'elle remercie pour son écoute attentive.



La revue de l'année

Le Forum FCLR tout public a ouvert l'année 2018 sous le signe du rassemblement et de la réflexion partagée. Organisé le 24 février sur le thème « *Engagement et créativité sociale : imaginer ensemble des projets porteurs de sens* », il a réuni une soixantaine de personnes autour de différents intervenants.

Jean-Claude Métraux, pédopsychiatre, a notamment apporté un éclairage original sur les cycles de l'engagement. Puis, Michel Schweri, journaliste, formateur d'adultes et militant de longue date, a partagé son expérience d'un engagement citoyen générateur d'initiatives pour l'amélioration de la qualité de vie dans son quartier.

Consolidation de la dynamique associative

La fédération a poursuivi son travail de proximité avec ses membres et a prêté une attention particulière aux changements politiques intervenus dès juin 2018 avec l'élection du Conseil d'État, puis à l'automne avec la recomposition du Conseil de fondation de la FASE.

Pour ce faire, nous avons bénéficié de l'appui précieux des différents groupes de travail, groupes de soutien, et commissions qui alimentent de leurs réflexions et propositions le travail du comité et des instances statutaires.

Cette année, les commissions ont trouvé leur rythme de croisière et travaillé sur un nouveau projet baptisé « outils didactiques ». Ce projet se concrétisera par la mise en ligne sur le site internet de la FCLR de ressources didactiques diverses que les membres des comités pourront consulter et utiliser pour renforcer de manière autonome leur compréhension de l'animation socioculturelle et leurs compétences en matière de gestion associative.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'outil de débat électronique « Discourse », la poursuite de la réflexion sur le vote par procuration et l'étude d'un nouveau système de cotisations proportionnelles ont demandé une attention spécifique puisqu'en lien direct avec le cadre et l'animation de nos assemblées générales.

Principales réalisations des commissions en 2018

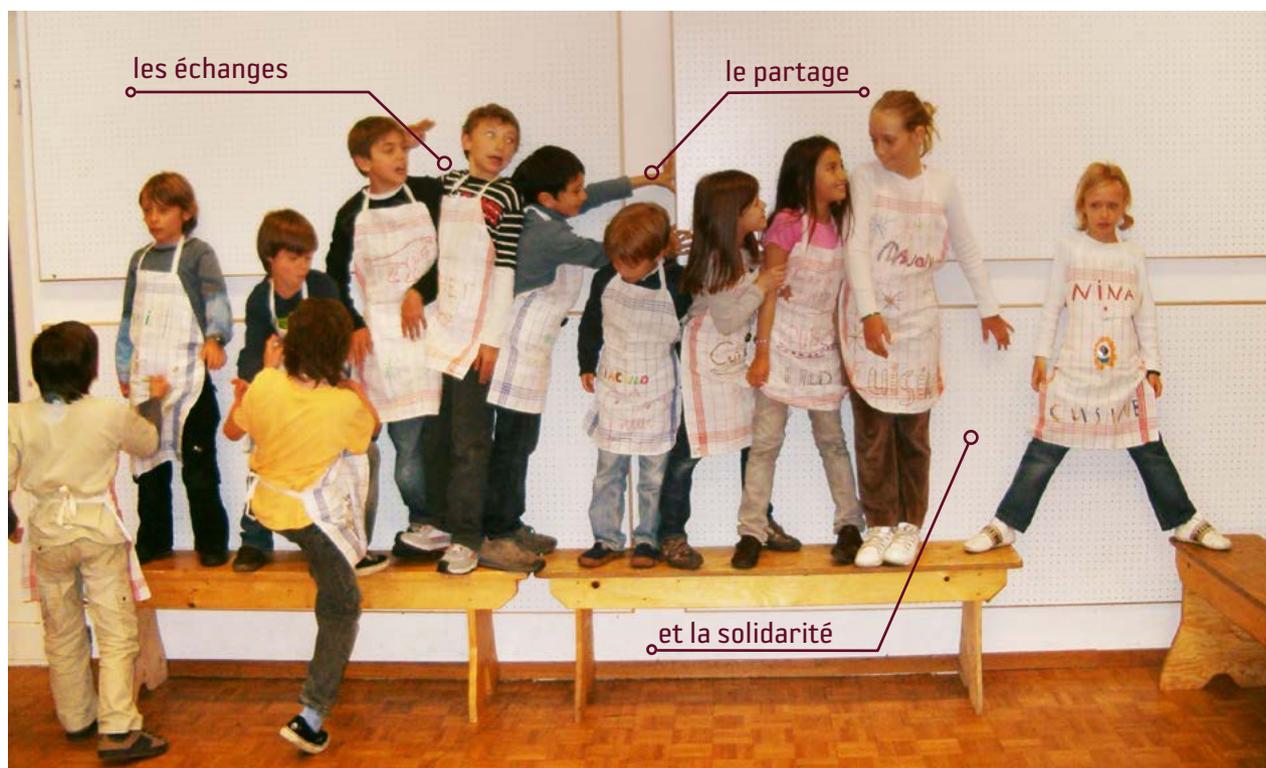
- Lancement de six cours à la carte (p. 16)
- Animation d'un débat via la plateforme en ligne « Discourse » (p. 12)
- Accueil d'un groupe d'étudiant-e-s HETS (Haute école de travail social) ; suivi d'un animateur socioculturel en formation
- Envoi de quatre newsletters (p. 19)
- Évaluation concertée de huit projets institutionnels (p. 17) et organisation d'une séance collective de préparation

Enfin, les deux tiers des associations membres de la fédération sont maintenant engagés dans le processus de validation de leur projet institutionnel. Les bilans réalisés, *in situ* et rétroactivement, confirment la pertinence de l'outil et du processus d'évaluation concertée des projets institutionnels. Ce dernier génère des réflexions approfondies et nuancées sur l'animation socioculturelle, tout en mettant en lumière les valeurs partagées.

Année de transition pour le partenariat FASe

L'année 2018 a été marquée par l'élection d'un nouveau Conseil d'Etat, le renouvellement de la présidence et de la vice-présidence de la fondation, ainsi que par la recomposition de son conseil.

Ces alternances ont conduit à suspendre les travaux sur le projet institutionnel de la FASe, et amorcé des changements dont nous prenons progressivement la pleine mesure.



La revue de l'année

Ainsi, au mois de septembre, Thierry Apothéloz, nouveau magistrat, a rencontré le comité de la fédération. A cette occasion, il a mis en évidence l'expertise de la FCLR et formulé des attentes pour qu'elle évolue, hypothétiquement vers une forme de pôle de compétences en matière associative. Il a par ailleurs énoncé des souhaits par rapport à la représentativité des associations de centres et à leur capacité à créer et mobiliser du lien social à l'échelle de leur quartier.

Au niveau institutionnel FASE, une Recommandation pour une alimentation de qualité a été adoptée (cf. p. 15) et les travaux de négociation de la convention collective de travail se sont poursuivis.

Relation avec les associations membres

Notre présence aux assemblées générales de nos 47 membres apporte la visibilité du lien fédératif et valorise la dimension associative, richesse de l'animation socioculturelle du canton.

En termes d'appui et de soutien aux centres, nous avons, entre autres, contribué à la révision de projets institutionnels (cf. p. 17), animé des séances de bilan et priorités associatives, et accompagné les démarches visant le renouvellement et le recrutement de nouveaux membres.

Ces activités d'accompagnement « à la carte » ont été et sont des occasions de consolider les liens avec nos membres, et de renouveler la confiance mutuelle.





FCLR

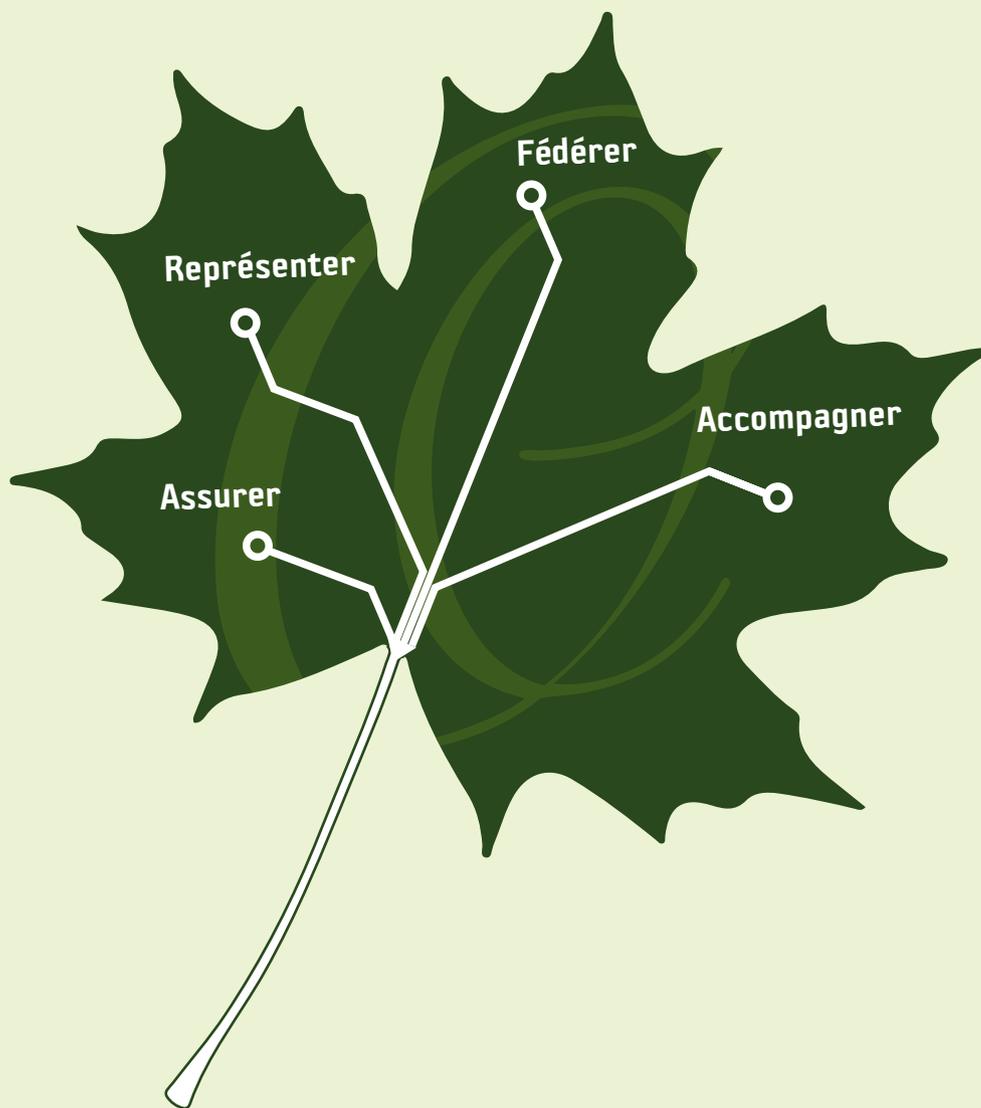
La vie fédérative en chiffres

nombre de séances selon les thèmes et les groupes



Partenariat FASe

2018 sous la loupe



Une année de transition

Définie comme un « *passage progressif entre deux états* », la « transition » est sûrement ce qui caractérise le mieux l'année 2018 pour la FCLR.

Tout fonctionnement démocratique connaît des moments de transition plus ou moins délicats, conséquence du renouvellement des autorités. Ce processus est également familier dans les associations qui élisent chaque année des personnes pour les représenter, approuvent des rapports et définissent les grandes orientations.

Les transitions font partie intégrante de la dynamique interne de la fédération et de ses associations membres. Mais, le renouvellement du personnel politique à l'échelle cantonale et communale est une variable supplémentaire avec laquelle nous devons composer. Ce changement requiert une attention et un soin spécifiques pour maintenir le dialogue et la compréhension, par toutes les parties prenantes, des valeurs sur lesquelles ce dialogue doit s'appuyer.

C'est dans ce but que la FCLR a rencontré M. Thierry Apothéloz, le nouveau Conseiller d'Etat : établir un lien de confiance direct et prendre connaissance de ses intentions et de sa vision du rôle des associations de centres. Cette rencontre était un premier pas dans la construction d'un échange, qui doit s'inscrire dans la durée pour une reconnaissance de l'investissement des associations dans nos quartiers. Véritables promotrices depuis plus de 50 ans de ce que l'on nomme aujourd'hui « cohésion sociale », elles ont démontré la valeur ajoutée de la contribution citoyenne.

Au sein de la FASe, la transition est aussi une réalité. Parmi les nouvelles nominations au conseil de fondation, les personnes déléguées de la FCLR font figure de « représentantes » expérimentées, elles qui souhaitent transmettre leur connaissance du terrain et les valeurs dont sont porteurs les projets menés dans tout le canton avec des populations très diverses.

Source de changements et d'incertitude, cette période de transition est abordée par la « Fédé » avec la volonté de jouer un rôle de premier plan en maintenant le cap de sa mission.



Fédérer

La première mission de la FCLR est de rassembler ses membres, de les réunir dans une même association. S'associer pour être plus fort et représenter au mieux les intérêts de toutes les associations, débattre ensemble et décider démocratiquement les orientations à prendre et les pistes à suivre...

L'assemblée générale (AG) est l'espace privilégié pour cela. Organe suprême et temps fort de l'association, l'AG discute les actions menées, vote les budgets et élit les responsables à l'exécutif.



Des AG plus dynamiques et plus légitimes

Pour renforcer la légitimité des Assemblées générales de la FCLR, ses membres avaient décidé dès sa création de fixer dans ses statuts le quorum à la moitié de ses membres, soit aujourd'hui 24 associations présentes sur 47.

Un important travail de réflexion avait été mené sur ces questions en 2017. Il s'est poursuivi en 2018 et s'est notamment concentré sur l'amélioration du déroulement des AG de la FCLR. Plus courtes, bien préparées, plus dynamiques, elles réunissent désormais le quorum. Toutefois, le comité a souhaité aller plus loin sur le dossier de la participation des membres aux AG.

Ainsi, le principe du vote par procuration a été approuvé par l'assemblée générale de novembre 2018. Il permettra, une fois ses modalités d'application validées, d'entendre la parole des membres qui ne peuvent pas être présents à l'AG.



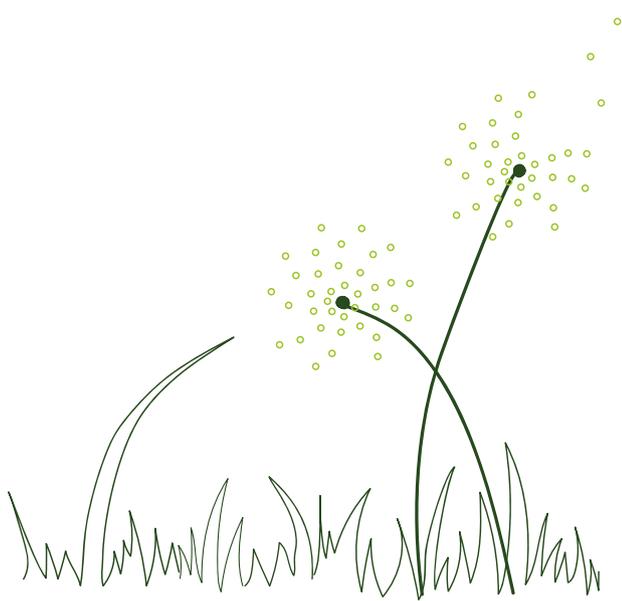
Favoriser la coordination et la collaboration entre les associations.

Animer le réseau, créer des passerelles et mener des réflexions communes.

Mutualiser les ressources et les compétences.

Développer la communication.





« Discourse » : un outil de débat innovant au service des membres

Les facteurs de réussite d'une assemblée générale sont multiples. Ils comprennent le lieu, le jour, l'organisation administrative, l'animation, la durée, les conditions de s'y exprimer et d'y être entendu, etc.

Mais, pour être en capacité de poser un choix et de prendre des décisions sur les objets proposés à la discussion, les comités des membres de la FCLR doivent en connaître le mieux possible les enjeux et les arguments pertinents du dossier.

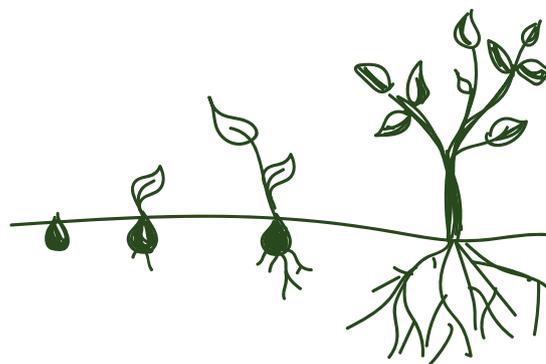
Grâce aux nouvelles technologies de la communication, le Comité de la FCLR a mis en place « Discourse », une application qui permet à ses membres de débattre en ligne d'un sujet de l'actualité associative. Il permet notamment de partager des arguments et de se forger une opinion.

Le premier débat a été lancé en octobre 2018. Il portait sur le vote par procuration. Une synthèse des avis a permis de faciliter les débats de l'AG du 8 novembre 2018. Le bilan de l'utilisation de l'outil reste à faire, mais les premiers retours sont positifs et encourageants.

Représenter

Selon ses statuts (art. 2.3), la Fédération des centres de loisirs et de rencontres a entre autres missions de représenter ses membres et de soutenir les principes définis par la Charte cantonale des centres. Il s'agit de défendre leurs intérêts, notamment financiers, auprès des autorités, de la FASE et du public. Pour ce faire, les associations membres élisent un comité de gestion dont cinq de ses membres représentent la FCLR au Conseil de fondation de la FASE.

Représenter est un exercice exigeant et parfois délicat qui requiert une grande écoute, une réactivité de tous les instants et la conviction associative chevillée au corps.



Cette année, les représentant-e-s de la FCLR au Conseil de fondation ont approuvé, après discussion, une Recommandation pour une alimentation de qualité, en relevant que plusieurs projets institutionnels de centres avaient déjà intégré des éléments liés à l'alimentation (cf. focus ci-contre).

Au second semestre, nos représentant-e-s ont entendu et retransmis aux membres les propos du Conseiller d'Etat en charge du Département de la cohésion sociale. Ils ont par ailleurs questionné les coûts liés au déménagement du Secrétariat général de la FASe dans le cadre du budget 2019 de la fondation. Ils l'ont finalement voté sur proposition de l'Assemblée générale de la FCLR.





Défendre les intérêts et la spécificité des associations.

Valoriser l'expertise collective et les savoir-faire du réseau.

Représenter les associations au Conseil de fondation
de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe)
en qualité de partenaire.

Promouvoir la participation citoyenne
et les valeurs associatives.



Recommandation pour une alimentation de qualité : un travail en partenariat

Un projet de Charte pour une alimentation de qualité a été porté à l'ordre du jour du Conseil de fondation de la FASe du 30 avril 2018. Ce projet visait à mettre en œuvre dans les centres une démarche écoresponsable pour promouvoir une alimentation saine et équilibrée, s'appuyant notamment sur les circuits courts et les produits locaux et de saison.

Soumis au préalable par le Conseil de fondation au partenaire « personnel » via leurs représentants syndicaux, le texte a donné lieu à des propositions d'amendements et des remarques du terrain partagés avec les personnes présentes le 30 avril. La discussion nourrie a permis d'aborder l'aspect « injonctif » du texte, le coût de sa mise en œuvre et les conséquences budgétaires pour les centres, ainsi que la

nécessité de laisser l'autonomie associative dans la définition d'une politique en la matière. En effet, le lieu, le déroulement et l'organisation de certaines activités peuvent rendre la traçabilité des repas impossibles (repas canadiens faisant appel à la participation des familles par exemple).

Les préoccupations portées par les déléguées et délégués associatifs ont amené les partenaires à trouver une alternative au caractère contraignant de la charte, d'autant qu'un certain nombre de centres avaient déjà intégré cette préoccupation dans leurs activités, voire dans leur projet institutionnel.

Sur la base du travail partenarial, le Conseil de fondation a opté pour une Recommandation pour une alimentation de qualité. La forme de ce texte permet ainsi aux acteurs de terrain de se l'approprier et d'en adapter les éléments à leur réalité.



Accompagner

Accompagner, c'est aussi soutenir et encourager l'entraide. Dans le respect de l'autre, des liens de réciprocité émergent et un esprit de solidarité s'installe.

C'est dans cet esprit que la FCLR ancre son travail d'accompagnement à la demande, son programme de formation, sa participation aux événements organisés par les centres, ainsi que sa présence aux assemblées générales des associations.

Dans le contexte en mutation de l'animation socioculturelle, la FCLR a continué de soutenir les centres dans leur fonctionnement quotidien. Œuvrer avec eux à l'actualisation de leurs documents de base, apporter des éclairages sur les transformations à venir, susciter des discussions leur permettant de construire un positionnement et de stimuler le dialogue et la coopération avec leurs partenaires, cela fait partie du travail que nous fournissons dans le cadre de notre mission d'accompagnement.

L'esprit d'entraide s'exprime aussi au niveau global, comme lors de la troisième édition en mai des « Regards croisés » sur la coopération entre équipes bénévoles et salariées. Ces Regards croisés sont organisés par un groupe de travail réunissant membres des comités, professionnel-le-s des centres et coordinatrices et coordinateurs FCLR et FASE. Cette année, cet espace d'échanges s'est interrogé sur le pouvoir et la confiance à travers des saynètes interprétées par la troupe de théâtre forum Caméléon. Les quelque soixante personnes qui ont participé ont pu à la fois confronter leurs pratiques, prendre de la distance et apporter analyses et propositions.



Programme de formation de la FCLR : une démarche concertée au plus près des besoins

Les formations de la FCLR s'inscrivent dans une démarche qualité qui vise à garantir la pertinence du programme proposé en adaptant régulièrement son contenu. Dans cette volonté, l'évaluation des différentes actions formatives déployées par la fédération prend une importance singulière.

Ainsi, l'outil « bilan à chaud », utilisé dans les cours destinés aux personnes membres ou gravitant autour des associations des centres, est d'une grande efficacité. Conçu sous forme de fiche pratique rapide à remplir à la fin des cours, il nous sert à recueillir appréciations et suggestions. Ces précieuses informations nous permettent, après analyse, d'adapter notre offre de formation, en termes de formats et contenus, mais aussi et surtout de méthodologie.

Avons-nous répondu aux attentes et besoins des participant-e-s ? Les contenus abordés ont-ils été source d'apprentissages significatifs ? Le déroulement des cours renforce-t-il la motivation de celles et ceux qui les suivent ? Au-delà de la satisfaction ressentie, peut-on faire encore mieux ? Voilà les questions essentielles que ce bilan à chaud permet de creuser.

Cet outil d'évaluation n'est pas le seul dont nous disposons mais il symbolise bien l'effort de la FCLR pour accompagner comme il se doit les plusieurs milliers de citoyennes et citoyens engagés dans les associations des centres, et qui tiennent dur comme fer à une réelle participation.



https://frama.link/fclr_programme2019



Enrichir la compréhension du contexte
de l'animation socioculturelle.

Développer la capacité d'agir
des centres.

Partager les savoirs et les expériences.

Favoriser l'apprentissage entre pairs.



Projets institutionnels: construire ensemble une vision partagée

Dénicher au fil du parcours du centre ce qui lui a permis de faire face aux difficultés, porter un regard collectif sur le présent, prendre le temps d'esquisser l'avenir, identifier les chemins qui y mènent, entrevoir la meilleure manière de les emprunter... c'est ce qu'a vécu le jardin Robinson du Lignon tout au long de l'année 2018. Avec l'appui de la FCLR, les membres du comité et de l'équipe d'animation ont actualisé leur projet institutionnel dans une excellente ambiance de coopération et de confiance en l'avenir.



la transmission de valeurs

Assurer

Garantir le fonctionnement démocratique et participatif au sein de la fédération est au cœur de notre activité. Consulter les membres en assemblée générale permet de légitimer l'ancrage des décisions et des stratégies pour préserver les intérêts associatifs et leur diversité.

Pour mener à bien cette mission, toutes les activités fédératives et associatives s'appuient sur le principe central du « faire avec » inscrit dans la charte cantonale.

Que ce soit par le choix d'un processus concerté de validation des projets institutionnels, dans la manière de partager des expériences de terrain, de se mettre à disposition, de penser les enjeux, ou d'assurer une représentation dans les espaces partenariaux, la fédération met toute son énergie à promouvoir la richesse de la gestion associative des centres, main dans la main avec les équipes professionnelles.

En 2018, l'assemblée générale a traité les projets de développement de la fédération, tels que la plateforme de débats en ligne, les cotisations proportionnelles et le vote par procuration. Elle s'est également penchée sur la question du renouvellement des autorités de l'Etat, des communes et de la FASE.

Pour la FCLR, assurer c'est également exprimer les enjeux pour les rendre visibles et expliciter le sens de notre engagement bénévole et citoyen. Cela passe par le partage de savoir-faire et la valorisation d'actions et de réflexions de fond, aussi bien dans les rencontres formatives, les visites chez nos membres ou les consultations sur des sujets d'actualité. Plus qu'une activité ponctuelle, cette mission s'incarne dans toutes nos actions et à chaque occasion de nous réunir pour penser et agir ensemble.





Consolider et valoriser.

Promouvoir la charte cantonale et
veiller à son respect.

Valider les projets institutionnels des
associations.

Assurer la conformité des statuts
des associations.

Veiller à l'égalité de traitement des
associations.



La « Lettre de la Fédération » : un outil pour nourrir le terreau associatif

A travers ses éditos et dossiers thématiques, la Lettre électronique d'information de la fédération assure le partage inter-associatif ainsi que des expériences et réflexions de terrain. Au niveau cantonal, elle s'attache à décrypter l'actualité et propose un nécessaire travail critique et de mise en perspective pour asseoir le positionnement associatif.

Dans ce rendez-vous trimestriel, la FCLR inscrit aussi ses actions et les préoccupations dans l'époque et le fil de l'histoire de l'animation socioculturelle à l'échelle du canton. Ainsi, l'édition de mars 2018 s'est intéressée à l'intelligence collective telle qu'elle est mise à l'œuvre dans les centres et les activités fédératives. Le dossier de décembre a traité la place de la culture dans l'animation socioculturelle et s'est interrogé sur les pratiques et les enjeux dans les centres à Genève et au-delà.



Dossier de décembre :
frama.link/FCLR_culture_dec2018



Abonnez-vous à la newsletter :
www.fclr.ch/newsletters/



Rapports financiers

Rapport du trésorier

L'exercice 2018 se clotûre avec un excédent de recettes de CHF 762,77. Le total du bilan au 31 décembre 2018 s'élève à CHF 131'648,77. Les fonds propres au 1^{er} janvier 2019 représentent un montant de CHF 96'528,64 après absorption de l'excédent 2018.

Commentaires sur le bilan

La « provision pour charges futures », constituée en 2015 en prévision du financement partiel de la mise en route du processus de validation des projets institutionnels des centres, a été reconduite à hauteur de CHF 7'732,70.

Le poste « charges estimées à payer » d'un total de CHF 18'500 comprend principalement les frais liés à la production du rapport d'activité 2018 (CHF 10'000), une provision pour raccord ID téléphonique (CHF 1'500) et une provision pour une étude-action FCLR (CHF 7'000).

Commentaires sur le compte d'exploitation

Honoraires et prestations

Le total (CHF 41'586,11) est essentiellement composé des montants suivants :

- Affranchissements : CHF 901,35
- Téléphones fixes et internet : CHF 4'020,90
- Frais de repas, réceptions, réunions : CHF 1'212,95
- Frais de réalisation-impression* : CHF 21'754,18
- Autres honoraires : CHF 4'342,15

En 2015, le Conseil de fondation de la FASE a accepté d'allouer la somme de CHF 35'000 à la FCLR pour le financement partiel du travail de validation des projets institutionnels des centres. Ce fonds est principalement destiné à payer des salaires. En 2018, il a été utilisé à hauteur de CHF 17'832 (procès-verbaux externalisés et temps de travail supplémentaire). Ce fonds a été réalimenté en 2018 et s'élève au 31 décembre à CHF 17'114,85.

Dominique Blanc

*Détail des frais de réalisation-impression :

Outre les dépenses liées au rapport d'activité 2017 (CHF 8'376,72), ce poste inclut les principaux frais suivants :

- Impression programme formation : CHF 1'497
- Newsletter (4 éditions) : CHF 10'856,16
- Publicité pour forum : CHF 1'390 (provisionné en 2017)



Rapport des vérificateurs

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES POUR L'EXERCICE 2018

Conformément au mandat de l'Assemblée générale du 31 mai 2018, les soussignés ont procédé, en date du 25 février 2019, à la vérification des comptes de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres, pour l'exercice 2018.

Les comptes, les pièces justificatives et le compte courant PostFinance nous ont été présentés et commentés par Monsieur Dominique Blanc, trésorier, Monsieur Richard Gozo, Comptable et Madame Corinne Meier-Leuzinger, secrétaire administrative.

Nous avons effectué divers pointages sur plusieurs périodes et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs et les écritures comptables. L'ensemble de la comptabilité de cet exercice est parfaitement en ordre, conformément aux statuts et à la législation.

Nous pouvons déclarer que la comptabilité est parfaitement tenue et nous vous recommandons d'approuver les comptes de l'exercice 2018 qui se soldent au 31 décembre 2018 par un bénéfice de **CHF 762.77**

Nous tenons à remercier Mme Corinne Meier-Leuzinger, secrétaire, Monsieur Richard Gozo, Comptable et Monsieur Dominique Blanc, trésorier, pour le travail accompli et vous proposons de donner entière décharge au Comité pour l'exercice écoulé.

Vernier, le 25 février 2019

Les vérificateurs aux comptes

Veronika Barta

Jean-François Chal

Bilan comptable

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018 (en CHF)

ACTIF	31.12.2018	Ecart/2017	31.12.2017
Caisses	142,20	84,10	58,10
CCP	120'463,52	8'396,40	112'067,12
DISPONIBLE	120'605,72	8'480,50	112'125,22
Débiteurs	414,75	-11,65	426,40
Dépôt de garantie	10'466,75	1,05	10'465,70
AVOIRS	10'881,50	-10,60	10'892,10
Charges payées d'avance	-	-6'175,40	6'175,40
Produits à recevoir	161,55	11,55	150,00
ACTIFS TRANSITOIRES	161,55	-6'163,85	6'325,40
Mobilier et infrastructures informatiques	-	-	-
Machines & matériel	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-	-	-
TOTAL ACTIF	131'648,77	2'306,05	129'342,72
PASSIF	31.12.2018	Ecart/2017	31.12.2017
Créanciers divers ou C/C Etude Sociale	1'426,85	-	1'426,85
CREANCIERS	1'426,85	-	1'426,85
Provision p/charges futures	7'732,70	-929,05	8'661,75
Fonds d'investissement mobilier	-	-	-
Fonds d'investissement machines & matériel	-	-	-
Fonds d'investissement matériel informatique	-	-	-
PROVISIONS	7'732,70	-929,05	8'661,75
Charges à payer	7'460,58	1'141,58	6'319,00
Charges estimées à payer	18'500,00	1'330,75	17'169,25
PASSIFS TRANSITOIRES	25'960,58	2'472,33	23'488,25
Capital	86'167,52	-	86'167,52
Report résultats exercices précédents	9'598,35	2'251,55	7'346,80
FONDS PROPRES	95'765,87	2'251,55	93'514,32
TOTAL PASSIF	130'886,00	3'794,83	127'091,17
BILAN AU 31 DECEMBRE 2018	762,77	-1'488,78	2'251,55
TOTAL BILAN	131'648,77	2'306,05	129'342,72



Compte d'exploitation

COMPTE D'EXPLOITATION DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018 (en CHF)

CHARGES	31.12.2018	Ecart/2017	31.12.2017
Traitements pris en charge par FASe	581'623,80	-7'802,15	589'425,95
Frais de personnel à charge FCLR	4'976,60	1'645,60	3'331,00
CHARGES DE PERSONNEL	586'600,40	-6'156,55	592'756,95
Fournitures de bureau, documentation	1'231,95	-200,05	1'432,00
Mobilier, machines, véhicules	5'934,60	1'059,80	4'874,80
Autres fournitures et marchandises	6'522,18	216,63	6'305,55
Services tiers pour entretien mobilier	19,70	-24,65	44,35
Loyers, fermages et redevances	52'836,47	-1'088,03	53'924,50
Dédommagements	16'359,80	-445,70	16'805,50
Honoraires et prestations de service	41'586,11	4'654,58	36'931,53
Frais association/animation	100,00	-510,00	610,00
BIENS SERVICES & MARCHANDISES	124'590,81	3'662,58	120'928,23
Amortissements ordinaires	-	-1'783,10	1'783,10
Escomptes, rabais, remise sur débiteurs	-0,08	-39,50	39,42
AMORTISSEMENTS & DIVERS	-0,08	-1'822,60	1'822,52
TOTAL CHARGES	711'191,13	-4'316,57	715'507,70
RECETTES	31.12.2018	Ecart/2017	31.12.2017
Revenus de biens et divers	1,05	-11,40	12,45
Prestations facturées	-	-	-
REVENUS DE BIENS ET DIVERS	1,05	-11,40	12,45
Cotisations associations membres	18'800,00	-	18'800,00
AUTRES CONTRIBUTIONS	18'800,00	-	18'800,00
Subventions cantonales FASe	581'623,80	13'044,75	568'579,05
Subventions cantonales FCLR	110'000,00	-	110'000,00
SUBVENTIONS ACQUISES	691'623,80	13'044,75	678'579,05
Dissolution fonds d'investissement	929,05	-20'048,70	20'977,75
RESERVES	929,05	-20'048,70	20'977,75
TOTAL RECETTES	711'353,90	-7'015,35	718'369,25
Charges exceptionnelles	-	1'948,25	-1'948,25
Recettes exceptionnelles	600,00	-738,25	1'338,25
TOTAL CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS	600,00	1'210,00	-610,00
EXCEDENT DE (+) DEPENSES / (-) RECETTES	-762,77	3'908,78	-2'251,55



Enjeux, temps forts et perspectives

Dans la foulée de cette année de transition, le Comité de la FCLR a identifié trois enjeux majeurs à l'horizon 2019-2020 :

- La proximité : quelle stratégie adopter pour être encore plus proche de nos membres et répondre à leurs besoins ?
- Le partenariat FASe : comment vont s'harmoniser et se poursuivre les relations entre partenaires, tout particulièrement avec le partenaire « personnel » ? Le projet institutionnel de la FASe sera-t-il remis sur le métier ?
- La transition opérée par l'intégration de la FASe dans le Département de la cohésion sociale : comment anticiper et adapter les logiques fédératives à ce nouveau département sans renier les fondamentaux associatifs ?

La FCLR se lance dans une étude approfondie de l'apport de l'engagement associatif dans les centres et maisons de quartier. Elle compte sur les résultats et les pistes issues de ce travail pour dégager une vision innovante du dispositif associatif.

Ce diagnostic permettra d'élaborer, dans une deuxième phase, un nouveau projet institutionnel (PI) pour la fédération. Les questions soulevées et les conclusions de cette étude-action feront ainsi l'objet d'un forum qui marquera le début des travaux de ce nouveau PI.

« La fédération a deux ans
pour convaincre les partenaires
de la pertinence du soutien
au modèle associatif
et de ne pas laisser tomber « le pari »
de la participation citoyenne »



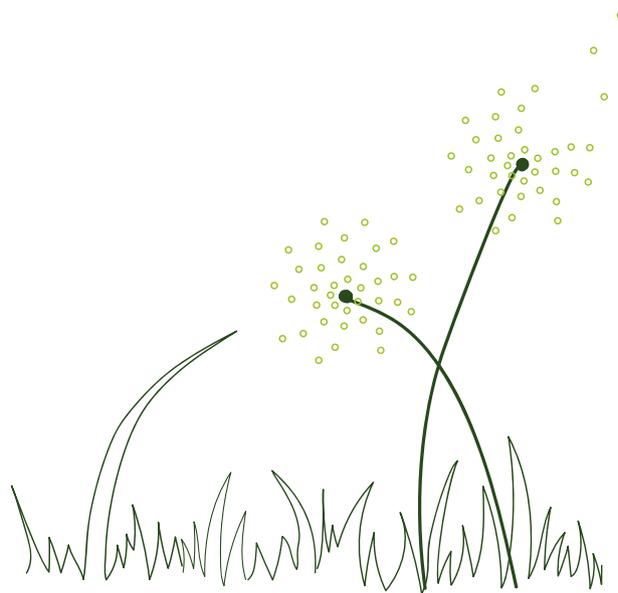
La fédération a deux ans pour convaincre les partenaires de la pertinence du soutien au modèle associatif et de ne pas laisser tomber « le pari » de la participation citoyenne, y compris pour la gestion RH du personnel. Le comité et les membres de la FCLR doivent dans un proche avenir rendre plus visible leur action afin de renforcer la vie associative et ainsi, consolider la confiance de nos partenaires. Cette démonstration doit se traduire tant au niveau de la FASE que sur le terrain, commune par commune, quartier par quartier.



Parallèlement, la FCLR poursuivra sa mission en déployant ses activités à la fois auprès de ses membres et du Conseil de fondation de la FASE. Le comité, les commissions permanentes et les groupes de travail de la fédération se pencheront sur les dossiers suivants :

- La formation, afin de renforcer les compétences des membres ;
- La communication, en poursuivant la diffusion des informations utiles aux membres ;
- Le fonctionnement, par exemple en introduisant concrètement le vote par procuration ;
- La convention collective de travail - CCT ;
- La commission ados-été, le fonds FACS, le dossier alimentation et mouvement, le protocole FASE-Service de la jeunesse ville de Genève-Police.

La participation de la FCLR au colloque du Réseau international de l'animation - RIA en novembre 2019 à Lausanne et en Suisse romande s'inscrit également dans cet élan.



Secrétariat permanent

L'équipe du Secrétariat permanent de la FCLR travaille en collaboration constante avec son comité, les commissions, les groupes de travail et les associations membres.

Les trois coordinatrice et coordinateurs fédératifs veillent à la mise en œuvre des activités de la FCLR, avec le soutien de deux assistantes en charge des tâches administratives.

A la suite du départ de Florence Fragnière, secrétaire, le pôle administratif du secrétariat permanent a fait l'objet d'un partage équilibré en deux temps de travail égaux et d'une nouvelle répartition des tâches : un secrétariat institutionnel dont la mission est en lien direct avec l'activité de la FCLR (comité, assemblées générales, partenariat, etc.) et le secrétariat de proximité en charge des activités destinées aux membres (formation, validation des projets institutionnels, communication, etc.). En septembre 2018, le comité et l'équipe ont eu le plaisir d'accueillir Corinne Meier-Leuzinger en charge du secrétariat institutionnel.

Le secrétariat permanent de la FCLR. De gauche à droite : Claude Bodmer, Nathalie Chollet, Guillermo Montano, Hélène Drakopoulos-Simonetta, Corinne Meier-Leuzinger.

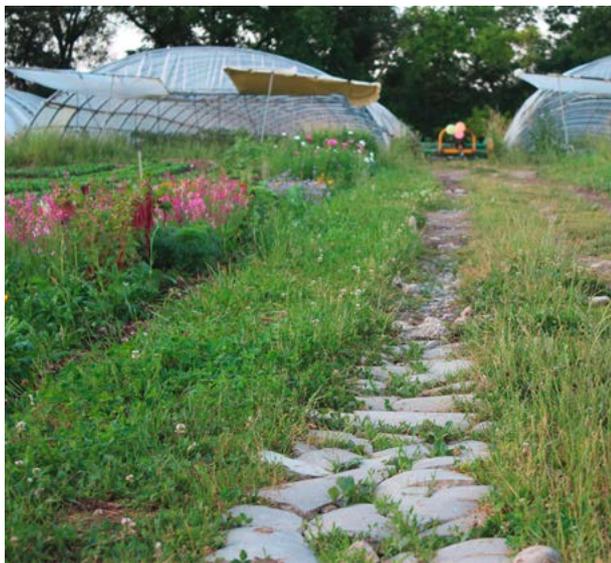


Remerciements

La fédération remercie vivement l'ensemble des membres de comités de centres qui ont œuvré dans les commissions et groupes de travail de la FCLR.

Elle salue également l'engagement des membres de comité sortants et leur souhaite plein succès dans leurs projets à venir. Elle leur adresse, ainsi qu'à toutes et tous les bénévoles et professionnel-le-s, un grand merci pour le travail accompli qui contribue à répondre aux besoins des habitantes et habitants désireux d'une meilleure qualité de vie dans leur quartier.

La fédération remercie chaleureusement les associations qui ont accueilli ses assemblées générales : les maisons de quartier de Sous l'Etoile, des Pâquis et du Grand-Saconnex. Elle remercie aussi les comités et les équipes des maisons de quartier qui ont mis leurs locaux à disposition pour des formations, groupes de travail ou séances d'information.



Le comité de la fédération remercie également :

Mme Anne Emery Torracinta
Conseillère d'Etat

M. Thierry Apothéloz
Conseiller d'Etat

M. Alain-Dominique Mauris
Président de la FASE jusqu'au 30 novembre 2018

M. Charles Beer
Président de la FASE dès le 1^{er} décembre 2018

M. Yann Boggio
Secrétaire général de la FASE

Les membres du Conseil de fondation de la FASE

Les membres du Collège de direction de la FASE

Les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat général de la FASE

Les autorités du canton et des communes qui soutiennent les associations de centres et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe).



Impressum

Textes : Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR)

Conception et édition : Laure Bonnevie, Histoire de mots

Graphisme : Céline von Tobel, La Civette

Photos : Grégory Suatton, centres et FCLR

Impression : Imprimerie du Moléson

Avec le soutien de



mai 2019, 250 exemplaires

— La culture du lien associatif —



Rue du Village 28 – 1214 Vernier
1^{er} étage – Tél. 022 344 89 90
secreteriat@fclr.ch – www.fclr.ch

La Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) est l'organisation faitière des associations de centres d'animation socioculturelle du canton de Genève. Fondée en 1971 à l'initiative de 14 d'entre elles, elle rassemble aujourd'hui 47 associations membres.

La FCLR s'emploie à promouvoir la vie associative dans le dispositif de l'animation socioculturelle du canton, et à défendre les valeurs fondamentales de démocratie, responsabilité, respect, solidarité, créativité et convivialité qui s'y rattachent. Elle s'appuie pour cela sur la loi cantonale J 6 11 et la Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures.

La FCLR est l'un des quatre partenaires de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) auprès de qui elle représente ses membres.

